

Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ou dans tout pays ou juridiction où sa publication serait illégale.





Société anonyme et société immobilière réglementée publique de droit belge
Chaussée de Wavre 1945 - 1160 Bruxelles - BE 455.835.167 RPR Bruxelles

Offre publique de 2.557.921 actions nouvelles

dans le cadre d'une augmentation de capital en espèces avec droits d'allocation irréductible
dans le cadre du capital autorisé pour un montant maximum de 127 millions €
admission à la négociation et à la cotation des actions nouvelles sur Euronext Brussels

Raisons de l'offre:	Avec l'offre, la Société a l'intention de lever de nouveaux moyens financiers afin de poursuivre sa stratégie d'investissement dans son marché principal d'immeubles de bureaux de qualité situés en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, tout en maintenant une structure bilantaire solide conformément à sa stratégie financière (caractérisée par un objectif de ratio LTV de l'ordre de 50%).
Période de souscription avec droit d'allocation irréductible:	Du jeudi 15 septembre 2016 au jeudi 22 septembre 2016 inclus.
Offre:	L'offre concerne un maximum de 2.557.921 actions nouvelles. L'augmentation de capital a été décidée dans le cadre du capital autorisé.
Prix d'émission:	49,75 € par action (ce qui représente une décote par rapport au prix théorique hors droit (le « TERP ») de 9,2% en tenant compte du détachement du coupon n°32, à savoir le coupon représentant le droit au dividende <i>pro rata temporis</i> à compter du 1 ^{er} janvier 2016 jusqu'à la veille de la date de closing de l'offre (le ou aux alentours du 27 septembre 2016).
Ratio de souscription:	1 action nouvelle pour 9 droits d'allocation irréductible (le « ratio »).
Droits d'allocation irréductible:	Les droits d'allocation irréductible sont représentés par le coupon n°31, qui sera détaché de l'action sous-jacente le 14 septembre 2016 après la clôture d'Euronext Brussels et seront négociables sur Euronext Brussels durant la période de souscription, sous le code ISIN BE0970151545.
Dividende:	Le Conseil d'administration confirme la prévision de dividende de 3,45 € brut par action pour l'exercice 2016, qui a été annoncée le 18 février 2016. Les actions nouvelles donneront droit au dividende pour l'exercice en cours (ayant débuté le 1 ^{er} janvier 2016) calculé <i>pro rata temporis</i> à compter de la date de closing de l'offre (le ou aux alentours du 27 septembre 2016) jusqu'au 31 décembre 2016.
Placement privé de scripts:	Les droits d'allocation irréductible non exercés seront automatiquement convertis en un nombre égal de scripts qui seront offerts à des investisseurs qualifiés (en dehors des États-Unis d'Amérique) par le biais d'un placement privé accéléré avec constitution d'un livre d'ordre le ou aux alentours du 23 septembre 2016. Les investisseurs faisant l'acquisition de scripts s'engagent irrévocablement à souscrire, au prix d'émission, au nombre d'actions nouvelles correspondant au nombre de scripts qu'ils auront acquis et ce conformément au ratio. Le produit net de la vente de scripts sera, le cas échéant, distribué de manière proportionnelle entre tous les détenteurs de droits d'allocation irréductible non exercés.
Résultats de l'offre:	Les résultats de l'offre prioritaire devraient être annoncés par le biais d'un communiqué de presse sur le site internet de Befimmo le ou aux alentours du 23 septembre 2016. Les résultats complets de l'offre, en ce compris le placement privé de scripts, seront annoncés par le biais d'un communiqué de presse sur le site internet de Befimmo le ou aux alentours du 23 septembre 2016.

Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ou dans tout pays ou juridiction où sa publication serait illégale.

Cotation des actions nouvelles:	En principe à partir du mardi 27 septembre 2016 sur Euronext Brussels. Les actions nouvelles seront négociées sous le code ISIN BE0003678894 (le même que celui des actions existantes).
Païement et livraison des actions nouvelles:	Le paiement et la livraison des actions nouvelles auront lieu le ou aux alentours du 27 septembre 2016. Les actions nouvelles seront livrées sous la forme de titres dématérialisés (par inscription sur le compte titres des souscripteurs), sauf en ce qui concerne les actions nouvelles auxquelles ont souscrit des actionnaires inscrits, qui seront livrées sous la forme d'actions nominatives inscrites dans le registre des actionnaires de Befimmo.
Prospectus:	Le prospectus, qui se compose de la note d'opération (et des documents qui y sont incorporés par référence), du document d'enregistrement et du résumé, sera à partir du jeudi 15 septembre 2016 gratuitement mis à la disposition des investisseurs au siège social de Befimmo et à son adresse temporaire (Avenue Arnaud Fraiteur 15/23, 1050 Bruxelles). Le prospectus sera également disponible gratuitement auprès de Kempen & Co N.V. (ECM@kempen.com), ING Belgium SA (ing.be/transactionsdactions), Belfius Banque SA (www.belfius.be/befimmo), BNP Paribas Fortis SA (www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer) et KBC Securities SA (www.kbc.be/corporateactions ; www.kbcsecurities.be ; www.bolero.be). Le document d'enregistrement est disponible en français, en néerlandais et en anglais. La note d'opération a été préparée, et est uniquement disponible, en anglais. Le résumé a été préparé en anglais et a été traduit en néerlandais et en français.
Souscription:	Les demandes de souscription relatives aux actions nouvelles peuvent être gratuitement soumises auprès d'ING Belgium SA, Belfius Banque SA, BNP Paribas Fortis SA et KBC Securities SA et/ou via un autre intermédiaire financier. Les investisseurs doivent s'informer sur les coûts que ces intermédiaires financiers pourraient éventuellement leur imposer.
Risques:	Investir dans les actions nouvelles, les scripts ou négocier les droits d'allocation irréductible comporte des risques. Les investisseurs sont dès lors invités à lire attentivement le prospectus (en particulier, la section 1 "Risk Factors" de la note d'opération, la section "Facteurs de risques" du document d'enregistrement, qui commence à la page 2 du document d'enregistrement et la section "Facteurs de risques" du Rapport Financier Semestriel 2016 de Befimmo, qui commence à la page 4 de ce rapport).
Global Coordinators:	
 	
Joint Bookrunners:	
